

Mettez votre potager en vedette !

Comment participer ?

C'est très simple. Il vous suffit de demander un dossier d'inscription et le règlement par courrier à la SNHF, 84 rue de Grenelle - 75007 Paris. Ils sont également disponibles en téléchargement sur les sites des organisateurs : www.snhf.org - www.jardinot.fr et www.semencemag.fr ou en flashant le code ci-contre.

Attention : vous devez envoyer votre dossier de candidature à la SNHF, le 30 juin 2016 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.



Les résultats seront publiés :

- dans la revue de l'association JARDINOT - "La Vie du Jardin et des Jardiniers",
- sur les sites Internet : www.snhf.org, www.jardinsdefrance.org, www.jardinot.fr, www.gnis.fr et www.semencemag.fr.

Le palmarès et les photos des jardins lauréats pourront être communiqués à la presse.

Des récompenses pour tous les lauréats !

Tous les lauréats nominés recevront l'ouvrage "L'herbier voyageur", des abonnements à des revues de jardinage, des semences et des végétaux.



L'association **Noé Conservation** récompensera des jardins finalistes pour leur démarche en faveur de la biodiversité.

Dans la catégorie 4, l'Association pour le Respect de l'Homme et de la Nature décernera la **médaille de Chevalier dans l'Ordre National de Romarin** à un ou plusieurs lauréats.

Concours organisé par :



Partenaires :



Association pour le Respect de l'Homme et de la Nature



Votre potager a du talent, mettez-le à l'honneur !



Passionné(e) de jardinage, vous avez un potager riche en diversité : participez au Concours National des Jardins Potagers 2016

Vous jardinez... dévoilez-nous votre potager... nous partagerons votre jardin secret !

Le Concours National des Jardins Potagers 2016 est ouvert à tous les jardiniers de France métropolitaine.

Vous cultivez votre potager avec plaisir et passion. Agencé avec goût, de manière rationnelle ou avec originalité, il accueille une grande diversité de légumes. Les fleurs s'y invitent et se mêlent harmonieusement aux autres cultures. Alors n'hésitez pas, **inscrivez votre jardin au Concours National des Jardins Potagers 2016 !**

Choisissez votre catégorie :

Catégorie 1

Jardinier amateur, vous cultivez un potager dans votre **jardin privatif** pour vos besoins familiaux.



Catégorie 2

Jardinier amateur, vous cultivez un potager dans **un ensemble collectif de jardins** (centre de jardins, jardins familiaux...) pour vos besoins familiaux.



Catégorie 3

Votre jardin potager privatif se situe dans **un environnement paysager.**



Catégorie 4

Votre potager a **une vocation pédagogique** de votre propre initiative ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture.

Catégorie 5

Les potagers innovants

conçus et réalisés par des particuliers ou des associations. Le critère d'originalité peut porter sur le lieu, la technique, la conception, l'aménagement ou tout autre critère réellement inhabituel.



Comment se fera la sélection ?

Des personnalités du monde du jardin désigneront les lauréats qui répondront aux critères de sélection suivants :

- pratique de jardinage,
- connaissance et diversité des plantes cultivées,
- originalité des espèces par rapport à la région de culture,
- esthétique (intégration dans le site, originalité du tracé, mariage des fleurs et des légumes...).